INSTITUT SAINTE GENEVIÈVE

Campagne de Collecte du solde de la taxe d'apprentissage 2021

BORDEREAU DE VERSEMENT

DATE LIMITE DE VERSEMENT 31 mai 2021

Ce bordereau de versement concerne le solde de la taxe d'apprentissage de 13% versé directement par les entreprises de toute taille aux établissements de formation professionnelle et technologique de leur choix selon le décret **n° 2019-1491 du 27 décembre 2019 relatif au solde de la taxe d'apprentissage**

L'Institut Sainte Geneviève enregistré sous le numéro **UAI 0753844W** est habilité à percevoir jusqu'à 100% du solde de la taxe d'apprentissage de chaque entreprise verseuse.

VOTRE ENTREPRISE

N° SIRET…….....

Statut juridique : ……...

Nom, Raison Sociale

……..……..……

Adresse

……..……

……

Code Postal : **……Ville** ……

Activité : …… **Code NAF* :** ……

Téléphone : ……..

Contact de l'entreprise
Personne en charge du dossier Taxe d'apprentissage et de la réception du reçu libératoire.

☐ M ou ☐ Mme Prénom-Nom ….....

Fonction :……. ☐ Téléphone ……

Courriel *(à renseigner en Majuscules)* :

……

VOTRE VERSEMENT

Le solde de votre taxe d'apprentissage est calculé sur la masse salariale 2019 (art.R.-6241-19 du code du travail) et correspond à 13%du montant de votre taxe d'apprentissage.

Votre masse salariale 2020 : A = ……
X 0,68% : B …… (B=Ax0,68%)
Solde de 13% : C = ……(C=Bx0,13%)

Montant de votre versement au bénéfice de l'Institut Sainte Geneviève

…….....

VOTRE REGLEMENT

☐ **Par chèque**

Numéro du chèque : …….

A l'ordre de l'Institut Sainte Geneviève

Nous vous remercions d'envoyer le bordereau accompagné de votre chèque à

Institut Sainte Geneviève
Service Comptabilité
64 rue d'Assas
75 006 Paris

☐ **Par virement**

Banque : SG Paris Rive Gauche

IBAN : FR76 3000 3016 7800 0500 9166 911
BIC : SOGEFRPP

Nous vous remercions

- de noter dans votre intitulé de virement : solde TA 2020 + nom de votre entreprise.
- de nous retourner le bordereau par courrier à l'Institut Sainte Geneviève ou par email : entreprises@isg6.paris

A réception de votre versement vous recevrez de notre part un reçu libératoire à conserver indiquant le montant versé et la date de l'opération (art.R.6241-20 du code du travail)
Ce reçu vous sera transmis à l'adresse email que vous nous avez indiquée dans ce bordereau.

Merci de votre intérêt pour notre établissement, nos étudiants et leurs créations.

Une question ? Nous sommes à votre écoute

Contact : Fabienne STEELE

Tél 01 44 39 01 05 –mail : entreprises@isg6.paris

Retrouvez sur notre site l'ensemble des informations concernant cette campagne de collecte 2021 http://www.isg6.paris